

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

**DÉLIBÉRATION – CA-2022-ELE-UPEC-04.1**

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **20 SEP. 2022**

Date de transmission : **20 SEP. 2022**

Date de réception rectorat : **20 SEP. 2022**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC  
Direction des Affaires Juridiques et Générales  
Conseil et Commissions  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 CRETEIL Cedex  
Tél. : 01.45.17.10.31

## PORTANT ÉLECTIONS AUX VICE-PRÉSIDENTS DOMAINE PARTICULIER DIT RECHERCHE ET INNOVATION

- VU** le Code de l'éducation, notamment son article L.712-2 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022, et notamment son article 17 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) du 5 juillet 2019 ;
- VU** l'arrêté 2022-ELE-UPEC-11 portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU** la lettre de mission intitulée, « vice-présidence Sciences avec et pour la société » annexée à la présente délibération ;
- VU** la lettre de mission intitulée, « vice-présidence Politique doctorale », annexée à la présente délibération ;

**Considérant qu'**aux termes de l'article 17 des statuts visés, le président peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

**Considérant que** le domaine particulier recherche et innovation regroupe deux vice-présidences, avec d'une part la vice-présidence Sciences avec et pour la société, et d'autre part, la vice-présidence Politique doctorale.

### 1.1. VICE-PRÉSIDENTE SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

**Considérant que** les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, Madame Karine BERGÈS aux fonctions de Vice-Présidente Sciences avec et pour la société:

**Considérant, au premier tour du scrutin, le**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Nombre d'électeurs    | 33 |
| Nombre de votants     | 31 |
| Nombre de vote pour   | 28 |
| Nombre de vote contre | 0  |
| Nombre d'abstention   | 3  |

**La candidate a reçu :**

Madame Karine BERGÈS

28 pour, 0 contre, 3 abstentions

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

## 1.2. VICE-PRÉSIDENTE POLITIQUE DOCTORALE

**Considérant que** les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Madame Lynda MOKDAD** aux fonctions de Vice-Présidente Politique doctorale :

**Considérant, au premier tour du scrutin, le**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Nombre d'électeurs    | 33 |
| Nombre de votants     | 31 |
| Nombre de vote pour   | 31 |
| Nombre de vote contre | 0  |
| Nombre d'abstention   | 0  |

**La candidate a reçu :**

Madame Lynda MOKDAD **31 pour, 0 contre, 0 abstention**

### ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 16 septembre 2022 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu :

Madame Karine BERGÈS à la Vice-Présidence en charge des Sciences avec et pour la société

Madame Lynda MOKDAD à la Vice-Présidence en charge de la Politique doctorale

A compter du 16 septembre 2022.

### ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Fait à Créteil, le 16 septembre 2022

Le Président de l'Université

  
Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

## LETTRE DE MISSION

### VICE-PRESIDENCE SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

 DOMAINE : RECHERCHE ET INNOVATION

 MISSIONS RECURRENTES :

Avec le Président de l'université, et en lien avec la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche, la vice-présidence de la formation et de la vie universitaire, la vice-présidence des relations internationales, la vice-présidence politique doctorale ainsi que la vice-présidence étudiants, la vice-présidence sciences avec et pour la société anime la stratégie portée par le label « Science Avec et Pour la Société » obtenu par l'UPEC en 2022 visant à renforcer les interactions entre sciences, recherche et société.

Dans ce cadre, en lien l'équipe présidentielle et les responsables des axes stratégiques de l'université, la vice-présidence sciences avec et pour la société :

- élabore une stratégie visant à encourager et faciliter la diffusion des résultats de la recherche auprès des acteurs de la médiation scientifique, des acteurs institutionnels, et des médias locaux et nationaux (voir axe 1 ci-après) ;
- tisse des liens forts avec les acteurs institutionnels du territoire afin de sensibiliser différents publics, en particulier les scolaires, aux enjeux de la recherche et de la démarche scientifique (voir axe 2 ci-après).
- propose et coordonne les dispositifs visant à promouvoir un réseau d'initiatives adossé à l'UPEC et à soutenir des démarches de recherche en partenariat avec des acteurs publics, privés ou associatif (voir axe 3 ci-après).

La vice-présidence sciences avec et pour la société participe à un travail collectif avec pour finalité l'élaboration d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et organise la collecte des informations permettant l'évaluation et le retour d'expérience sur l'ensemble des orientations et actions menées (voir axe 4 ci-après).

Enfin, elle représente la contribution de l'université aux discussions menées à l'échelle nationale et internationale au sein des réseaux universitaires dédiés à ces questions.

Pour mener à bien ces orientations, la vice-présidence sciences avec et pour la société bénéficie de l'appui des services compétents.

## ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Afin de soutenir et développer la stratégie sciences-société de l'université, les orientations suivantes seront engagées dès septembre 2022.

### Axe 1. Sciences pour la société

La vice-présidence sciences avec et pour la société propose des actions de valorisation de la recherche auprès des acteurs scientifiques de l'université, et notamment, les laboratoires de recherche.

Pour ce faire, elle pilote des actions de sensibilisation à l'importance de la diffusion de la recherche auprès d'un large public, et accompagne les doctorants ou enseignants-chercheurs désireux de se former à la médiation, la communication ou la vulgarisation scientifique. Après avoir établi un bilan des actions menées dans ce domaine, la vice-présidence sciences-société soutient les partenariats existants (e.g., The Conversation France) voire en développe de nouveau avec les acteurs institutionnels et économiques de la médiation scientifique et les médias en vue de favoriser la valorisation et le rayonnement des travaux de recherche menés à l'UPEC.

### Axe 2. Sciences vers la société

La vice-présidence sciences avec et pour la société déploie des actions de sensibilisation aux enjeux de la recherche auprès de différents publics, en particulier les étudiants en cycle de formation professionnalisant (IUT) et les scolaires. Dans ce cadre, elle soutient et cherche à étendre les dispositifs visant à promouvoir la science auprès des scolaires (e.g. Apprenti-chercheurs pour des élèves de collèges et lycées avec l'association Arbre des Connaissances, exposition itinérante avec l'Exploradôme de Vitry en lien avec le CNRS) et développe des partenariats avec les institutions du territoire (établissements scolaires, associations).

Certaines actions de valorisation et de diffusion de la recherche pourront être menées par des étudiants, et notamment des doctorants, dans le cadre de la politique de développement de l'engagement étudiants de l'université.

### Axe 3. Sciences avec la société

La vice-présidence sciences avec et pour la société participe à l'élaboration de dispositifs sur les enjeux et les démarches de la recherche. Pour ce faire, elle s'appuie sur la contribution et la collaboration de nombreux acteurs de l'université et de la société : élus, directeurs d'unités et de composantes, responsables d'axe, enseignants-chercheurs, étudiants/élèves, entreprises, acteurs institutionnels, acteurs territoriaux, citoyens. Elle propose des actions d'information, de partage d'expériences entre enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants de l'université mais également d'autres universités et organismes de recherche autour des démarches de recherche « engagée ». Il s'agira ainsi d'accompagner les dispositifs de recherche-action, participative, collaborative ou citoyenne. Sur ces questions, elle encourage les contributions aux réseaux nationaux et internationaux d'universités visant à promouvoir ces partages d'expériences et réflexions.

### Axe 4. Évaluation des orientations

La vice-présidence sciences avec et pour la société participe à un travail collectif afin de mesurer l'impact de la recherche. Elle établira un bilan des actions sciences-société menées qu'elle communiquera aux organisations et institutions intéressées (e.g., MESRI, ANR), en particulier dans le cadre de la labellisation SAPS de l'Université.

Pour y parvenir, la vice-présidence sciences avec et pour la société s'appuie notamment sur le service commun de documentation, la Direction de la communication et la Direction de la recherche et de la valorisation.

## LETTRE DE MISSION

### VICE-PRESIDENCE POLITIQUE DOCTORALE

#### DOMAINE D'ACTION :

Compte tenu de la réintégration de la diplomation doctorale au sein de l'UPEC, il est essentiel pour l'UPEC de se doter de l'ensemble des procédures et circuits de décision lui permettant de conduire une politique doctorale ambitieuse, conforme aux standards internationaux et concertée avec l'ensemble des partenaires concernés. À ces fins, la vice-présidence politique doctorale se voit confier les missions de coordination de cette politique doctorale, en lien avec l'équipe présidentielle et tout particulièrement la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche.

#### MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence politique doctorale est chargée de développer avec l'équipe présidentielle et les instances concernées une politique doctorale de qualité dont les missions principales sont les suivantes :

- Assurer le suivi des relations de co-accréditation des écoles doctorales, des règles d'inscription et d'encadrement, de parcours de formation des doctorants, des soutenances de thèse et des règles de délivrance du doctorat ;
- Veiller aux respects des règles définies par les arrêtés et décrets sur la formation doctorale ;
- Assurer la transparence et l'équité en termes de contrats doctoraux, demi-allocations doctorales et mission d'enseignements pour les doctorants ;
- Représenter l'UPEC au sein du Conseil de la Formation Doctorale de Paris-Est Sup et assurer la coordination avec le Département des études doctorales de la Comue Paris Est ;
- Garantir des cotutelles et des mobilités internationales avec une approche qualitative ;
- Veiller aux bonnes conditions de travail et sociales pour une production scientifique de qualité de nos doctorants ;
- Assurer la bonne communication avec les écoles doctorales, les laboratoires et les composantes sur le sujet du doctorat, notamment en produisant la documentation nécessaire et en assurant la transmission des informations.

## ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

La vice-présidence politique doctorale doit mener des actions tout au long de son mandat afin de :

- Promouvoir le doctorat à l'UPEC et participer à sa renommée nationale et internationale ;
- Promouvoir la diversification et l'augmentation des ressources de l'université pour ses formations doctorales ;
- Promouvoir des cotutelles et des mobilités internationales dans de bonnes conditions pour des coopérations scientifiques de qualité entre l'UPEC et les universités étrangères ;
- Promouvoir la formation doctorale pour inciter nos bons étudiants à partir de la licence au doctorat.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence politique doctorale s'appuie notamment sur la Direction de la recherche et de la valorisation.